

faire l'objet d'intimidations. Dans certaines zones, la plupart d'entre elles ont dû reprendre la vie clandestine suite à la recrudescence de la répression (par exemple, dans la région du Plateau central).

Atteintes à la liberté de la presse:

Par ailleurs, de nombreux journalistes ont été molestés, ont été détenus ou ont reçu des menaces visant à les empêcher d'exercer librement leur activité.

Mme Arlette Josuée, correspondante locale de la Voix de l'Amérique, a été arrêtée et giflée alors qu'elle quittait la messe funéraire à la cathédrale de Port-au-Prince le 25 février.

Quatre correspondants provinciaux de la radio Tropic FM ont été inquiétés et ont dû quitter leur poste de travail.

- a) Les 24 et 25 mars, des militaires se sont présentés au domicile de M. Johnson Legrand aux Gonaïves (département de l'Artibonite) pour l'arrêter. M. Legrand est depuis lors clandestin;
- b) Le 30 mars, M. Masner Beauplan, correspondant à Hinche (département du Centre), a été arrêté par les militaires pour avoir en sa possession une publication du Groupe de réflexion et d'action pour la liberté de la presse. Il a été détenu jusqu'au lendemain dans la caserne de cette ville;
- c) Le 10 avril, à Saint-Marc (département de l'Artibonite), M. Ernst Occéant a été arrêté et sévèrement battu par des militaires qui l'ont accusé de distribuer des tracts en faveur du Président Aristide;
- d) La première semaine de mai, M. Alexis Montfort, seul correspondant de radio à Port-de-Paix (département du Nord-Ouest), a été menacé par le commandant du département militaire et obligé de quitter la région.

D'autres journalistes de radio (dans la vallée de l'Artibonite, à Fort-Liberté et à Miragoâne), ont été l'objet d'actes d'intimidation, de menaces ou de détention par des éléments des forces armées ou des personnes à leurs ordres. Les autorités poursuivent une stratégie visant à réduire au silence les media de province. Plusieurs régions sont aujourd'hui pratiquement privées de presse et de radio.

Vingt mois après le coup d'Etat, et trois mois après l'installation de la Mission civile internationale, on ne constate aucune réelle amélioration de la liberté d'expression dans ce secteur. De nombreuses stations de radio qui ont dû interrompre leurs programmes après le coup d'Etat, restent fermées, d'autres